



PRE-PROGRAMME

Rencontre du GTFE
9 et 10 octobre 2025
MARSEILLE

**Cybersécurité : la réglementation évolue,
rôle et responsabilités de l'exploitant
de tunnel routier**



Tunnel de Joliette

A l'invitation de :

- Métropole Aix-Marseille-Provence
- DIR Méditerranée
- SRL2
- SMTPC

Jeudi 9 octobre 2025

Atelier et visites techniques du GTFE

08:30 Accueil des participants au Pharo à Marseille (voir «informations pratiques»)

09:00 Mot d'accueil

- (Métropole Aix-Marseille-Provence)
- (DIR Méditerranée)
- (SMTPC)
- (SRL2)
- É. Premat • F. Murard (CETU)

09:40 **Les enjeux de cybersécurité**

Responsabilités et obligations introduites par la NIS 2 • Sadio Ba (ANSSI - Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information)

10:45 **Pause**

Atelier Cybersécurité : la réglementation évolue, rôle et responsabilités de l'exploitant de tunnel routier

11:15 **1 Définir sa politique de cybersécurité et les actions à mener**
Animateur : (CETU)

- Audit : les rôles et responsabilités au sein de la structure • (N)
- Plan de reprise d'activité • (SRL2)*

* à confirmer

12:20 **Déjeuner**

13:50 **V**isites Techniques

Les participants devront se munir de leur gilet de sécurité

- PC Tunnels (Métropole Aix-Marseille-Provence)
- Bretelle Schloesing des tunnels Prado (SMTPC)
- Mucem (port Saint-Jean)
- Musée Regards de Provence

Retour en salle

Jeudi 9 octobre 2025

Atelier et visites techniques du GTFE

Atelier Cybersécurité : la réglementation évolue rôle et responsabilités de l'exploitant de tunnel routier (suite)

- 16:25 **2 Mettre en place des actions pour se prémunir des menaces**
Animateur : (CETU)
- Un TSA Cyber • (Grand Lyon)*
 - Formation et sensibilisation du personnel • (DIR CE)*
 - Intégration du volet cyber dans la politique de maintenance • (DIRIF)*
 - Cloisonnement des réseaux • (Métropole Aix-Marseille-Provence)*
- * à confirmer
- 18:00 **3 Vérifier et ajuster sa stratégie**
Animateur : (CETU)
- Prise en compte de la cybersécurité dans un nouveau système d'information (GTC) • (DIRMC)*
 - Exercices • (TMB)*
 - Retour d'expérience d'une attaque • (N)
- * à confirmer
- 19:35 Conclusion de l'atelier - É. Premat (CETU)

Vendredi 10 octobre 2025

Actualité des membres

- 08:30 Accueil des participants au Pharo à Marseille (voir «informations pratiques»)
Animateur de la matinée : F. Murard (CETU)
- 08:50 **Actualité des membres sur les faits marquants d'exploitation et exposés**
- 12:00 **Actualités du CETU**
- 12:20 **Mot de fin** • É. Premat (CETU)
- 12:30 **Clôture de la rencontre**

Informations pratiques

1 Plénières des jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2025

- Les plénières des jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2025 se tiendront au :
Pharo
(Hémicycle Jean-Claude Gaudain)
- Adresse : 58, boulevard Charles Livon, 13007 Marseille.



2 Hébergement

- Une liste d'hôtels proposée par les hôtes marseillais figure dans le message d'invitation. Elle est également disponible sur le site internet du GTFE : <https://www.gtfe.fr>.
Les **réservations et paiements seront effectués directement par les participants auprès de l'hébergeur.**
- La restauration prévue le jeudi soir est à proximité des hôtels figurant sur la liste. Pour les hébergements éloignés, les participants prendront leurs dispositions.

3 Modalités d'inscription

- Formulaire d'inscription :
<https://enqueteur.cetu.developpement-durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=175853&lang=fr>
- La date limite d'inscription est fixée au **5 septembre 2025**
- Règlement sur le site, <https://www.billetweb.fr/rencontre-du-gtfe-les-9-et-10-octobre-2025> pour la contribution aux frais de restauration du jeudi 9 octobre 2025 : 50 €

ATTENTION : toute inscription est due (annulation possible avant le **5 septembre 2025** par courriel à gtfe@developpement-durable.gouv.fr)